

## PROCÈS-VERBAL

---

**Troisième assemblée régulière du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 2 mars 2021 à 19 h, par visioconférence**

---

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote :

M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon

M. Bertrand Gemme

M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell

M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin

M. Gilles Jobin

M<sup>me</sup> Yanti Zhang

M<sup>me</sup> Marie-Claire Bérubé

Présidente (2021)

Vice-président (2022)

Secrétaire (2021)

Trésorière cooptée (2021)

Administrateur (2021)

Administratrice cooptée (2021)

Administratrice cooptée (2021)

#### Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès

Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement

### ABSENCE :

### AUTRES PRÉSENCES :

M. Jason Fournier

Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

M. Maxime Gravel-Renaud

Adjoint politique du conseiller municipal

M<sup>me</sup> Lydia Toupin

Conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 9 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

<b>21-03-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	19 h 00
<b>21-03-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	19 h 02
<b>21-03-03</b>	<b>Adoption du procès-verbal du 2 février 2021</b>	19 h 05
<b>21-03-04</b>	<b>Demande d'opinion : modification à la réglementation d'urbanisme pour une <a href="#">permission d'utilisation d'un stationnement à la Cité Verte (R.C.A.1V.Q.417)</a></b>	19 h 10
<b>21-03-05</b>	<b>Période du conseiller municipal</b>	19 h 30
<b>21-03-06</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	19 h 50
<b>21-03-07</b>	<b>Organisation du conseil de quartier</b>	20 h 05
<b>21-03-08</b>	<b>Suivi des dossiers et projets en cours</b>	19 h 55
	➤ Suivi de la résolution 21-CA-06 au sujet du 870 Ernest-Gagnon	
	➤ Retour sur la rencontre du 9 février avec le BPRSTC	
	➤ OMHQ : contact pour lettre de sollicitation de candidatures	
	➤ Projet de mobilisation à la sécurité routière	
	➤ Séance d'information sur la carte de limite des vitesses	
	➤ Environnement : Table de concertation	
	➤ Nouvelle politique de participation publique : formation	
	➤ Vision mobilité active, mémoire pour le 31 mars 2021	
	➤ Vision du développement culturel 2025	
	➤ Stratégie de développement durable 2030	
<b>21-03-09</b>	<b>Trésorerie</b>	21 h 00
	➤ États des finances	
	➤ Dépenses et paiements à autoriser	
<b>21-03-10</b>	<b>Information et correspondance</b>	21 h 10
<b>21-03-11</b>	<b>Divers</b>	21 h 20
<b>21-03-12</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	21 h 55

## Procès-verbal

### 21-03-01 Ouverture de l'assemblée

M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

### 21-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

*SUR PROPOSITION DE M. Gilles Jobin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bertrand Gemme, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 21-03-03 Adoption du procès-verbal du 2 février 2021

*SUR PROPOSITION DE M. Gilles Jobin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Bertrand Gemme, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 2 février 2021 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

**21-03-04 Demande d'opinion : modification à la réglementation d'urbanisme pour une [permission d'utilisation d'un stationnement à La Cité Verte \(R.C.A.1V.Q.417\)](#)**

M. Fournier se présente puis explique la procédure. M<sup>me</sup> Toupin présentera la demande de modification et M. Bussières enchaînera avec les enjeux. Suivra une période de questions et de commentaires de la part du public et des membres du conseil.

La modification porte sur une permission d'utilisation temporaire du stationnement de l'immeuble situé au 1180-1190 rue Louis-Adolphe-Robitaille et au 555, rue des Jésuites afin d'accommoder les travailleurs du 1305 chemin Sainte-Foy qui ont perdu leur stationnement lors de la fermeture de l'église du Très-Saint-Sacrement. Les locataires du 1305 chemin Sainte-Foy envisagent de déménager s'ils ne peuvent avoir de stationnement. Certains sont déjà partis. Le propriétaire du 1305 a examiné avec la Ville diverses solutions qui ne se sont pas concrétisées. Il a alors envisagé la possibilité d'utiliser le stationnement souterrain des immeubles dont il est propriétaire à La Cité Verte et ce, pour une période temporaire, avec un maximum de 3 ans. L'accès au stationnement se ferait par l'avenue Ernest-Gagnon.

M. Bussières mentionne qu'il est très difficile de trouver du stationnement à la journée dans le quartier de Saint-Sacrement depuis la fermeture de l'église. Un premier projet pour une centaine de vignettes pour travailleur sur les rues du quartier a été refusé par les résidents du quartier impactés lors de la consultation publique sur le sujet. Un second projet de stationnement sur rue à La Cité Verte a été refusé par les résidents de La Cité en raison des principes qui prévalent à l'écoquartier. Le stationnement hors terre n'est pas admis sauf pour la clientèle des commerces et cliniques de La Cité Verte. Le propriétaire a alors envisagé d'utiliser le stationnement intérieur de son immeuble de La Cité Verte mais une modification est requise parce que le stationnement est par règlement réservé aux résidents de l'immeuble. Ainsi 18 cases de stationnement intérieur seraient offertes aux locataires du 1305 pour un période maximale de trois ans. Cette permission ne s'appliquerait pas aux autres résidents de La Cité Verte qui sont à la recherche de stationnement.

M. Jean Morency qui représente l'entreprise propriétaire Cromwell intervient pour ajouter quelques informations. L'enjeu pour l'entreprise est de conserver l'ensemble des locataires du 1305 chemin Sainte-Foy. Le stationnement est un problème majeur dans le quartier. La permission accordée aux travailleurs du 1305 concernerait exclusivement le stationnement et non les étages supérieurs de l'immeuble non plus que les équipements collectifs de La Cité Verte.

M. Fournier précise que la consultation publique en ligne s'est amorcée le 17 février dernier et qu'elle se terminera le 3 mars. A cet effet, 250 invitations ont été distribuées sur le site de La Cité Verte. En date du 21 février, 44

personnes avaient consulté la page et 11 avaient formulé une question ou un commentaire.

Les membres du conseil d'administration ainsi que les personnes présentes demandent des prévisions concernant la réglementation, le type d'accès, les solutions déjà envisagées et celles qui pourraient l'être. Les membres du conseil d'administration prennent le vote sur les options possibles : 1) statu quo, 2) permission accordée et 3) autres options possibles.

Le rapport de la demande d'opinion sera disponible prochainement sur le [site de la participation citoyenne](#) relatif à cette demande.

#### **21-03-05 Période du conseiller municipal**

M. Yvon Bussièrès mentionne que dans le cadre du [Programme Estival-Ado 2021](#), une subvention de 7 540 \$ a été octroyée aux Loisirs Saint-Sacrement par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

M. Bussièrès invite tous les citoyens et citoyennes du district Montcalm–Saint-Sacrement à l'assemblée publique d'information qu'il tiendra le 10 mars prochain à 19 h par visioconférence sur la plateforme ZOOM. M. Bussièrès y fera une rétrospective des trois dernières années, présentera les projets en cours et tiendra une discussion sur la vitalité et sur l'avenir des conseils de quartier.

Il souligne que les gens sont invités à commenter et à s'exprimer sur la Stratégie de développement durable 2030 jusqu'en avril prochain. Il rappelle également qu'il y aura mercredi le 3 mars, une présentation de la carte des nouvelles limites de vitesse à tous les conseils de quartier de La Cité Limoilou.

Concernant le stationnement sur l'avenue Gérard-Morisset, le rapport final est attendu prochainement. Le statu quo sera vraisemblablement la solution retenue.

#### **21-03-06 Période de questions et commentaires du public**

Aucune question ni commentaire n'est formulé.

#### **21-03-07 Organisation du conseil de quartier**

##### **➤ Cooptation d'administrateur**

M<sup>me</sup> Plamondon indique que la candidature de M<sup>me</sup> Bérubé étant conforme, elle pourrait être cooptée dès maintenant par le conseil d'administration. Elle pourra se représenter aux élections d'avril sans avoir à repasser par le processus de candidature puisque son formulaire sera valide pendant un an.

M<sup>me</sup> Bérubé se présente brièvement. Elle réside à la Cité Bellevue depuis 1997. Elle est géographe de formation et retraitée de la faculté de médecine de l'Université Laval où elle travaillait notamment sur l'engagement citoyen. Elle a à cœur la cause citoyenne dans la Ville de Québec.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-08**

##### ***Concernant la nomination d'une administratrice cooptée au sein du conseil de quartier de Saint-Sacrement***

*Considérant la candidature de M<sup>me</sup> Marie-Claire Bérubé à titre de membre coopté*

*SUR PROPOSITION DE M. Gilles Jobin DUMENT APPUYÉE PAR M. Bertrand Gemme, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M<sup>me</sup> Marie-Claire Bérubé au poste d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, son mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

#### ➤ **AGA virtuelle 2021**

La date statutaire du 6 avril 2021 retenue pour la tenue de l'Assemblée générale annuelle correspondant à la tenue d'une séance du conseil municipal a dû être reportée pour permettre à M. Bussièrès d'être présent aux deux endroits.

#### **RÉSOLUTION 21-CA-09**

##### ***Concernant la date de la tenue de l'assemblée générale 2021***

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement fixe la date de l'assemblée générale annuelle au mardi 20 avril 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Cette résolution annule et remplace la résolution 20-CA-01 qui fixait la date de l'AGA au 6 avril.

Le dépliant annonçant la tenue de l'assemblée générale sera fait conjointement avec le conseil de quartier de Montcalm et sera distribué prochainement.

#### ➤ **Adoption du rapport annuel et des états financiers 2020**

#### **RÉSOLUTION 21-CA-10**

##### ***Concernant l'adoption du rapport annuel et des états financiers 2020***

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du quartier de Saint-Sacrement adopte le rapport annuel et les états financiers 2020 tels que déposés. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

➤ **Candidature en vue des élections du 20 avril**

M. Fournier mentionne que trois candidatures ont été déposées à la Ville soit celles de M. Julien Lépine (4 appuis), de M. Simon Fortin (8 appuis) et de M. Patrick Soucy (8 appuis). M. Fournier a invité les candidats à assister à la présente rencontre. D'autres personnes ont également exprimé leur intérêt notamment sur la page Facebook du conseil de quartier mais elles n'ont pas encore déposé leur candidature.

M. Lépine qui est présent ce soir se présente brièvement. Originaire de Beauport et père de trois enfants, il réside depuis un an dans le quartier, sur l'avenue Adolphe-Routhier. Après un long séjour à l'étranger, M. Lépine qui est ingénieur de formation, [enseigne à l'Université Laval](#) en transport durable. Il est également membre du [conseil d'administration d'Accès Transports Viables](#).

➤ **Espace de stockage électronique (Drop Box)**

M<sup>me</sup> Séguin a reçu un courriel de M. Roger Boileau qui souhaitait savoir où en était la relève de la bibliothèque du conseil de quartier. Elle l'a rassuré en lui mentionnant qu'elle était la nouvelle responsable du Drop Box du conseil de quartier et que la bibliothèque virtuelle comptait déjà 67 titres.

M<sup>me</sup> Séguin a récupéré les documents de la bibliothèque papier au Centre des Loisirs Saint-Sacrement et elle procédera à leur numérisation complète ou partielle. M. Boileau lui a apporté les derniers documents qui étaient en sa possession. Le transfert de responsabilités concernant la bibliothèque est maintenant complété.

**RÉSOLUTION 21-CA-11**

**Concernant des remerciements à M. Roger Boileau, responsable de la bibliothèque du conseil de quartier pendant 10 ans**

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du quartier de Saint-Sacrement félicite et adresse ses plus sincères remerciements à M. Roger Boileau pour avoir mis en place et documenté depuis 2011 la bibliothèque du quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

➤ **Page Facebook**

Quelques personnes ont fait des commentaires sur les quatre sujets qui concernent la Vision de la mobilité active. D'autres ont démontré leur intérêt à faire partie de la relève au sein du conseil d'administration. Merci à tous ceux et celles qui ont participé.

➤ **Remerciements à M. Daniel Leclerc**

M. Fournier reprenant son rôle de conseiller auprès du conseil de quartier après une absence de quatre mois, M. Leclerc qui accompagnait le

conseil depuis novembre dernier est affecté à d'autres tâches. Il demeure toutefois disponible pour agir en tant que président d'élection à l'assemblée générale.

### **RÉSOLUTION 21-CA-12**

***Concernant des remerciements à M. Daniel Leclerc pour avoir assumé la relève comme conseiller en consultations publiques auprès du conseil de quartier de Saint-Sacrement***

*SUR PROPOSITION DE M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin, DUMENT APPUYÉE PAR M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du quartier de Saint-Sacrement remercie M. Daniel Leclerc pour son soutien et ses conseils avisés auprès du conseil de quartier entre novembre 2020 et mars 2021. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

#### ➤ **Ajout d'une rencontre spéciale en mai**

M. Fournier mentionne qu'une consultation publique sera lancée en mai prochain concernant le quartier de Saint-Sacrement et qu'une demande d'opinion sera adressée au conseil de quartier. Comme la réunion statutaire du conseil a lieu au début du mois, il faudra envisager de tenir une autre réunion pour traiter la demande d'opinion qui ne sera pas prête avant la fin du mois. Les membres qui assureront la relève au sein du conseil sont d'accord pour la tenue d'une deuxième assemblée en mai.

M. Fournier vérifie si la formation des nouveaux administrateurs qui a eu lieu en février dernier sur ZOOM a été enregistrée et si c'est le cas, il la fera parvenir aux nouveaux administrateurs. M. Fournier va également faire parvenir de la documentation à M<sup>me</sup> Bérubé afin qu'elle se familiarise avec ses nouvelles fonctions.

### **21-03-08 Suivi des dossiers et projets en cours**

#### ➤ **Suivi de la résolution 21-CA-06 au sujet du 870 Ernest-Gagnon**

En février dernier, le conseil d'administration demandait à la Ville de Québec une évaluation du 870, avenue Ernest-Gagnon pour en connaître la dangerosité et les risques d'incendie et advenant le cas, de faire procéder à la sécurisation des lieux.

M. Fournier mentionne que la réponse préliminaire confirme que des interventions ont été faites pour sécuriser les lieux à la suite de la demande du conseil de quartier. M. Bussièrès ajoute que le dossier a soulevé beaucoup de questionnements et de commentaires dans l'arrondissement et qu'il n'est certainement pas question qu'une construction de 35 étages voit le jour à cet endroit.

Le 20 février dernier, [Le Soleil](#) rapportait que la Ville a émis un avis de correction en vertu du [Règlement sur les nuisances](#) auprès de la firme CAPREIT, propriétaire de l'immeuble, afin qu'elle protège adéquatement

les portes et fenêtres de l'immeuble contre les intrusions. Le Service de police de la Ville est d'ailleurs intervenu pour déloger des squatters. À la suite de cet événement, les lieux ont été sécurisés par des panneaux de protection.

➤ **Retour sur la rencontre du 9 février avec le BPRSTC**

M. Bussièrès mentionne que la présentation a été faite à huis clos au conseil de quartier de Saint-Sacrement ainsi qu'à celui de Sillery. Le conseil de quartier de Montcalm pour sa part n'a pas du tout été contacté par le BPRSTC. Pour M. Bussièrès, il s'agissait de la première présentation à laquelle il assistait concernant le projet.

Plusieurs spécialistes étaient présents et ont fourni des informations pertinentes à la compréhension du projet. Parmi les éléments à retenir, M. Bussièrès mentionne que la circulation de transit pourra se faire par l'avenue Marguerite-Bourgeoys pour décongestionner l'avenue Holland. Le passage prévu entre l'avenue de Vimy et la rue Gérard-Morisset pourrait être réalisé en 2022 et être permanent. Tous les virages à gauche seront interdits. Six passages pour cyclistes et 14 passages piétons permettront de franchir le corridor du tramway.

Concernant la canopée, toutes les utilités publiques devant être retirées de l'emprise du tramway et relocalisées, plusieurs arbres devront être remplacés parce que leurs racines seront trop endommagées.

La présentation du BPRSTC n'a pas convaincu M. Gemme des avantages du tramway comparativement à l'augmentation du nombre d'autobus. Pour M. Fafard, ancien administrateur du conseil de quartier et responsable du dossier de la station Gérard-Morisset, les voies réservées aux autobus étant déjà saturées aux heures de pointe, il est impossible de penser augmenter le nombre d'autobus. M. Fafard demeure préoccupé par la station Gérard-Morisset qu'on prévoit relocaliser plus loin au grand désappointement des usagers résidents de La Champenoise. Il s'inquiète également de l'impact sur le temps de réponse des ambulances qui desservent la Champenoise du fait de l'interdiction du virage à gauche sur le boulevard René-Lévesque.

Finalement, M. Gemme se dit préoccupé de l'ouverture de l'avenue de Vimy sur la rue Gérard-Morisset en raison de la présence d'une école primaire, d'une garderie et d'un parc pour enfants dans le secteur.

➤ **OMHQ : contact pour lettre de sollicitation de candidatures**

M<sup>me</sup> O'Farrell fait savoir qu'il sera possible d'afficher la lettre de sollicitation de candidatures dans les trois immeubles de l'OMHQ sur le boulevard de l'Entente. M<sup>me</sup> Séguin s'occupe de transmettre l'information à la personne désignée.

➤ **Projet de mobilisation à la sécurité routière**

Le bureau du programme de mobilisation à la sécurité routière n'a pas encore donné réponse à la demande de subvention faite en novembre dernier par le conseil de quartier. M. Fournier mentionne toutefois que c'est pour très bientôt.

Tel que convenu à la précédente assemblée, M<sup>me</sup> Séguin a contacté Accès Transports viables au sujet d'un éventuel projet de mobilisation. M<sup>me</sup> Valérie Marcon, coordonnatrice aux projets pour l'entreprise, a mentionné qu'il était possible d'envisager un projet de vulgarisation aux règles de sécurité routière adapté à tous les usagers de la route et propre aux particularités du quartier. Le projet pourrait comprendre une brochure, des capsules vidéo ainsi qu'une campagne promotionnelle. A sa connaissance, rien de tel n'a été fait jusqu'à maintenant. De retour la semaine prochaine, elle va lui faire parvenir la documentation déjà existante produite notamment par la SAAQ. M<sup>me</sup> Marcon a également mentionné qu'il serait possible d'obtenir une subvention de la SAAQ pour un tel projet de sensibilisation. Reste à savoir si cela pourra être conjugué au programme de mobilisation de la Ville et si le projet peut être fait seul ou en partenariat. Des capsules vidéo pourraient certainement intéresser les écoles du quartier. À suivre. La date butoir pour présenter un projet pour 2021 est le 30 novembre 2021.

➤ **Séance d'information sur la carte des limites des vitesses**

Les membres du conseil d'administration ont reçu une invitation de la part de M<sup>me</sup> Bucica conseillère à la Ville pour assister à une séance d'information concernant la nouvelle carte des limites des vitesses de l'arrondissement de La Cité-Limoilou. La rencontre aura lieu le mercredi 3 mars à 19h00 par visioconférence sur la plateforme ZOOM. Ces nouvelles limites de vitesse sont mises en place dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2019-2024 de la Ville.

On peut déjà savoir que les limites de vitesse seront réduites à 30 km/h sur l'ensemble des rues résidentielles, à 40 km / h sur les rues secondaires comme le boulevard de l'Entente, l'avenue Holland et l'avenue Belvédère et qu'elles demeureront à 50 km / h sur les artères principales comme le chemin Sainte-Foy et le boulevard René-Lévesque.

Rappelons que suite aux résolutions 20-CA-08 et 20-CA-39 relatives au caractère accidentogène du chemin Sainte-Foy et à une demande de réduire la limite de vitesse à 30 km/h entre les avenues Madeleine-de-Verchères et Ernest-Gagnon, la réponse du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) était à l'effet d'analyser la sécurité du tronçon mentionné lorsque sera revue la sécurité routière aux abords des écoles primaires du quartier dont l'école internationale Saint-Sacrement et le Collège Stanislas sur le tronçon mentionné. En consultant le [plan de mise en œuvre 2020-2021](#) de la stratégie routière, on constate qu'il n'y a aucun projet prévu spécifiquement dans le quartier. Il faudra attendre une prochaine année pour voir cette analyse effectuée.

➤ **Environnement : Table de concertation**

M<sup>me</sup> Plamondon mentionne qu'il n'y a pas eu de nouvelles activités de la Table de concertation Environnement.

➤ **Nouvelle politique de participation publique : formation**

La Ville de Québec a annoncé le 11 février dernier [l'adoption](#) de la nouvelle politique de participation publique qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mai prochain. Une soirée d'information par M<sup>me</sup> Marie Lagier sera offerte prochainement à tous les conseils de quartier. Aucune date n'est encore avancée.

➤ **Vision mobilité active, mémoire pour le 31 mars 2021**

M<sup>me</sup> Séguin a commencé la rédaction du mémoire en focussant sur les quatre sujets émis par le Ville, soit les secteurs moins accessibles, les institutions, commerces et secteurs d'emplois moins accessibles, les barrières importantes à la mobilité active et les améliorations possibles à l'intermodalité. Les irritants et autres remarques concernant des points précis du quartier tels ceux énoncés dans le Plan local de mobilité durable du 3 octobre 2016 ainsi que sur la page Facebook du conseil de quartier seront documentés sur les [cartes interactives](#) de la Ville sur la mobilité active.

M<sup>me</sup> Séguin a également recueilli toutes les informations relatives aux accidents impliquant piétons et cyclistes dans le quartier qui figurent sur la [carte interactive](#) produite par Accès Transports Viables à partir des données de la Société d'assurance-automobile du Québec entre 2005 et 2017. M. Leclerc a indiqué récemment que ce sont ces données qui avaient servi à la détermination des zones accidentogènes de la Ville de Québec. M<sup>me</sup> Séguin a comparé les données du quartier à celles d'autres secteurs en ce qui concerne les artères commerciales et les secteurs hospitaliers. Elle présentera un résumé de cette étude dans le mémoire. Les endroits où les piétons et les cyclistes ont été heurtés sont à même de révéler des enjeux de la mobilité active dans le quartier.

M<sup>me</sup> Bérubé se montre intéressée à collaborer avec M<sup>me</sup> Séguin à la réalisation du mémoire.

➤ **Vision du développement culturel 2025**

L'événement Parlons culture du 27 février 2020 auquel étaient conviés les conseils de quartier devait porter sur l'élaboration du second plan d'action de la Vision du développement culturel 2025. La Ville a déjà publié un document de 44 pages intitulé [Bilan du premier plan d'action \(2015-2020\)](#) qu'on peut lire sur internet. M. Fournier s'informe auprès de Mme Lagier de l'état d'avancement du second plan d'action.

➤ **Stratégie de développement durable 2030**

La Ville a lancé le 25 février dernier une démarche consultative sur une [Stratégie de développement durable 2030](#). Cinq grands thèmes sont traités : cohésion sociale, santé globale, décarbonisation, résilience et transition. Les prochaines étapes de la démarche sont :  
Séance d'information - 11 mars prochain à 19 h. [Inscription en ligne](#).  
Consultation en ligne - 25 février au 9 avril.  
Mémoire ou commentaires – date limite 9 avril 2021.  
M. Fournier qui est responsable de ce dossier mentionne qu'une version préliminaire de la stratégie de développement durable peut être consultée, en [version longue](#) ou en [version abrégée](#).

## 21-03-09 Trésorerie

### ➤ État des finances

M<sup>me</sup> Séguin indique que le solde du compte est de 971,77 \$ dans le compte courant, de 874,50\$ dans celui du Blogue et de 521,26 \$ dans celui de la mobilité durable.

### ➤ Dépenses et paiements à autoriser

#### **RÉSOLUTION 21-CA-13**

#### ***Concernant le paiement de frais de correspondance***

*SUR PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Jobin, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 14,29 \$ à M<sup>me</sup> Jocelyne Séguin pour les frais d'envoi de la lettre de relève à douze organismes du quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 21-03-10 Information et correspondance

### ➤ Correspondance reçue :

- 2021-03-01 Infolettre Mobilisation Haute-Ville
- 2021-02-28 Appui à une demande d'avoir des audiences publiques du BAPE concernant le projet Laurentia. Une lettre cosignée par plusieurs organismes a été envoyée au ministre de l'environnement. Voir la résolution ci-après.
- 2021-02-24 Mobilisation Haute-Ville, Place éphémères ou stations chaleureuses. Le conseil de quartier a reçu une invitation de la part de l'organisme pour discuter des possibilités que l'organisme chapeaute la demande du conseil pour une station chaleureuse l'hiver prochain. Ce sera au nouveau conseil de quartier de prendre contact avec l'organisme.
- 2021-02-17 Infolettre YWCA Québec
- 2021-02-15 Les Productions Logico; compétition de sculptures sur glace virtuelle
- 2021-02-15 Accès transports viables: Infolettre de février
- 2021-02-05 Lettre de Léonce Naud sur le projet Laurentia.  
M<sup>me</sup> Plamondon a accusé réception et remercié M. Naud de ces informations.

## **RÉSOLUTION 21-CA-14**

**Concernant l'appui du conseil de quartier de Saint-Sacrement à une demande d'audiences publiques du BAPE concernant le projet Laurentia du Port de Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** le Port de Québec, sous juridiction fédérale, a déposé un projet nommé Laurentia ;

**CONSIDÉRANT QUE** la population de Québec désire avoir un portrait complet de la situation de la desserte terrestre en dehors du secteur du portuaire ;

**CONSIDÉRANT** les principes de la Loi sur le développement durable et la responsabilité du gouvernement du Québec à cet égard ;

**CONSIDÉRANT QU'**une requête en faveur de la tenue d'audiences publiques de la part du BAPE sur les impacts de la desserte terrestre (routes et voie ferrée) du projet de terminal Laurentia a été envoyée au Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le 4 février 2021;

**SUR PROPOSITION DE** M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell, dûment appuyée par M. Gilles Jobin, **IL EST RÉSOLU** que le conseil de quartier de Saint-Sacrement appuie la demande du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (G.I.R.A.M.) et d'autres organismes pour demander la tenue d'audiences publiques de la part du BAPE concernant le projet Laurentia et ce, dans un avenir rapproché. **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### **21-03-11 Divers**

Aucun point n'est traité.

### **21-03-12 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève l'assemblée à 22 h 00. L'assemblée générale du conseil de quartier aura lieu mardi le 20 avril 2021. Toutes et tous sont invités à joindre la réunion virtuelle en suivant le lien qui paraîtra sur l'[ordre du jour](#) de l'assemblée.

*M<sup>me</sup> Lilianne Plamondon*  
Présidente

*M<sup>me</sup> Maureen O'Farrell*  
Secrétaire